

## Index Egalité Professionnelle Temps de Vie - Niveau de résultat global 2022

**Nombre de points maximum pouvant être obtenus : 100**

**Total de points obtenus : 84**

### 1) Indicateur relatif à l'écart de rémunération

Modalité de calcul : par catégorie socio-professionnelle

Résultat final : 0.88 %

Population envers laquelle l'écart est favorable : hommes

**Nombre de points obtenus : 39**

**Nombre de points maximum : 40**

### 2) Indicateur relatif à l'écart de taux d'augmentations individuelles

Résultat final : 1.35 %

Population envers laquelle l'écart est favorable : hommes

**Nombre de points obtenus : 20**

**Nombre de points maximum : 20**

### 3) Indicateur relatif à l'écart de taux de promotions

Résultat final : 1.37 %

Population envers laquelle l'écart est favorable : femmes

**Nombre de points obtenus : 15**

**Nombre de points maximum : 15**

### 4) Indicateur relatif au % de salariées ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité

Résultat final : 40.91 %

**Nombre de points obtenus : 0**

**Nombre de points maximum : 15**

### 5) Indicateur relatif au nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 salariés ayant perçu les plus hautes rémunérations

Résultat en nombre de salariés du sexe sous-représenté : 4 (hommes)

**Nombre de points obtenus : 10**

**Nombre de points maximum : 10**